



synapse

Réseau national des acteurs
de l'écologie industrielle et territoriale

ESSAIMAGE DE SYNERGIES D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

VALORISATION DE PALETTES EN BOIS

Valorisation de palettes en bois par plusieurs activités dont : la réparation, la conception d'objets ou mobiliers à partir de compétences issus notamment de l'économie sociale et solidaire (Chantier d'insertion, Entreprise Adaptée...) ou le recyclage. Commercialisation des palettes réparées ou des produits issus du upcycling dans différents réseaux de distribution.

Facilité de mise en œuvre

facile difficile

Durée de mise en œuvre

court long

Coûts d'investissement

faible élevé

Moyens humains mobilisés

faibles élevés

Bénéfices environnementaux

faibles élevés

MISE EN OEUVRE

ACTEURS À IMPLIQUER

- Entreprises rejetant des déchets palettes
- Entreprise de valorisation de palette en bois
- Acteur de l'ESS
- Logisticien
- Collectivité (gestionnaire de zones d'activités)

2 entreprises

à mobiliser a minima

4 acteurs

Autour de la table pour
l'organisation et la coordination

ACTEURS-TIERS ET SON RÔLE

Niveau d'implication



L'animateur EIT se doit de réaliser un premier état des lieux des flux palettes entrants et sortants des entreprises impliquées et d'évaluer l'intérêt d'une telle synergie. Il doit également rechercher les solutions locales et vertueuses de valorisation du flux palette auprès d'acteurs privés ou de l'ESS. Enfin, son rôle est d'organiser et d'animer un groupe de travail dédié à la synergie.

ILS L'ONT FAIT !

ECO-RES'PEER

Massification du déchet palette sur un site d'une entreprise qui met à disposition un plateau de stockage. Les palettes sont récupérées par une entreprise qui va soit les réparer et les remettre dans le circuit de distribution, soit les déchiquetés pour en faire du bois de chauffage pour les particuliers. Une entreprise de l'ESS en récupère pour du mobilier.
Contact : Laura DUREUIL <laura.dureuil@sba63.fr> ou cindy.derail@nymphhea-conseil.com



synapse

Réseau national des acteurs
de l'écologie industrielle et territoriale

ESSAIMAGE DE SYNERGIES

D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

LES ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

M-3

ETAT DES LIEUX

Identification des entreprises intéressées, quantification du flux palette (quantité, type, volume...), identification des freins et recherche de solutions locales et vertueuses de valorisation.

M-2

ORGANISATION DU GT

Invitation des acteurs mobilisés et identifiés (apporteurs de solutions) pour un 1er groupe de travail : exposition des solutions et des scénarios de mise en œuvre.

M-1

ORGANISATION & COORDINATION

Suite du GT pour l'organisation logistique du flux (massification, transport vers l'apporteur de solution) et coordination de la synergie.

J-7

MISE EN OEUVRE

Expérimentation de l'action, ajustement de la pratique, amélioration des activités pour faciliter la gestion du flux pour les entreprises impliquées.

J



synapse

Réseau national des acteurs
de l'écologie industrielle et territoriale

ESSAIMAGE DE SYNERGIES D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

CADRE JURIDIQUE

Lors de l'identification des entreprises, il est important de les interroger sur leur contrat avec le client récupérateur du flux et d'en regarder les clauses.

Un contrat de mutualisation peut-être prévu dans le cadre d'une mutualisation d'un plateau pour la massification ou de la logistique.

Un nouveau contrat peut-être engagé entre l'apporteur de solution et les entreprises concernées.

MODELE ECONOMIQUE

CLIENTS CIBLES

Toutes les entreprises intéressées par une gestion de leurs palettes locales et vertueuses.

Les entreprises ayant besoin de palettes.

Les particuliers pour du mobilier ou du bois de chauffage.

TARIFS

Récupération et/ou rachat de la palette par l'entreprise récupératrice du déchets. Le déchet palette devient source de revenu ou d'équilibre.

Vente au prix du marché du bois de chauffage.

POINTS DE VIGILANCE

La saisonnalité de certaines activités économiques.

L'identification d'un lieu de stockage/massification du déchets palettes.

Les documents contractualisés avec les fournisseurs et les clients (temporalité, clauses...)

BÉNÉFICES DE LA SYNERGIE

Ancrage local des activités économiques et développement de celle-ci. Renforcement des liens.

Réduction de l'impact environnemental du déchet ainsi valorisé et de son impact carbone lié à la logistique.

Circularité locale du flux : il ne sort pas du territoire/périmètre.

Nouvelle source de revenu pour les entreprises impliquées.

Offre de services pour les nouvelles entreprises qui s'implantent.